PAGES LOCALES
18/02/2024
***VOIRIE***

# Futur rond-point de Saint-Parres : mis au défi, le maire répond à l'association

BENOÎT SOILLY



Le maire, Jack Hirtzig, a répondu aux critiques de l'association Qualité de vie et bien-être à Saint-Parres jeudi soir.Benoît Soilly

Le maire, Jack Hirtzig, a répondu jeudi aux membres de l'association des habitants de Saint-Parres qui dénoncent le coût et l'inefficacité du futur rond-point pensé par les collectivités pour réduire la circulation dans la commune. Mis au défi d'organiser une consultation citoyenne des habitants sur le projet, il a refusé, indiquant qu'une concertation avait déjà eu lieu.

J*e vous lance le défi d'organiser une consultation citoyenne avec un vote. Je vous mets au défi de le faire* ». C'est par ces mots que Lucien Spilmann, président de « Qualité de vie et bien être à Saint-Parres », a achevé l'assemblée générale de l'association, jeudi soir, après deux heures trente d'un débat parfois décousu, devant une centaine de Patrocliens.

Un défi lancé au maire de la commune, Jack Hirtzig, présent à la réunion, entouré des élus du conseil municipal.

Pourquoi Lucien Spilmann demande-t-il à la mairie d'organiser ce vote citoyen ? Le président de l'association souhaite que les habitants se prononcent sur les futurs aménagements routiers de Saint-Parres-aux-Tertres : « *Une commune peut consulter les habitants en les appelant à voter sur un projet local. Le résultat n'engage pas le conseil municipal qui reste souverain. Ce n'est pas un référendum. Le vote vaut simplement pour avis et donne un éclairage* », explique Marc Bret, secrétaire

de l'association « *tenace et déterminée à se faire entendre* ». Le conseiller départemental constate « *l'énorme besoin d'information* » des habitants et pointe l'absence de vraie concertation avec la population et un projet « *déjà ficelé* » par les décideurs.

## 2 000 VOITURES EN MOINS PAR JOUR ?

Le vote demandé par l'association porte sur le futur rond-point qui concentre leurs critiques. Le projet des collectivités locales (Saint-Parres, Troyes Champagne Métropole et le Conseil départemental) prévoit de lancer en 2025 le chantier de ce giratoire au croisement du boulevard Pompidou et de l'avenue de Lattre de Tassigny (voir photo et relire notre article du 22 décembre). Objectif, inciter les automobilistes qui viennent de Troyes et se rendent sur la zone commerciale de Saint-Parres (Leclerc) à emprunter la rocade plutôt que de traverser la commune. Ce rond-point permettrait une baisse de 25 % du trafic routier à l'intérieur de Saint-Parres, selon les collectivités. Soit environ 2 000 véhicules par jour sur les 8300 qui ont été comptabilisés.

Des chiffres et une ambition remis en cause par l'association qui dénonce l'inefficacité et le coût du giratoire : « *Je ne vois pas en quoi ce rond-point permettra de diminuer la circulation dans Saint-Parres. Il va plutôt embêter les habitants de Saint-Parres qui vont vers Troyes. Quant au chiffre de 8 000 voitures, on ne sait pas vraiment d'où il sort. Nous sommes davantage sur 10 000 voitures comme l'indique le conseil départemental* » a souligné Lucien Spilmann qui demande l'interdiction de la traversée de Saint-Parres pour les poids lourds en provenance de Troyes.

Autre point critiqué par des habitants, la sortie de la rue Jules-Pochinot, perpendiculaire à la route départementale qui relie Troyes à Saint-Parres.

L'association demande la mise en place d'un feu tricolore intelligent, donnant la priorité aux riverains sur la voie principale pour éviter une trop longue attente et renforcer la sécurité. Les collectivités prévoient, elles, un stop avec une zone de stockage au milieu de la route. « *C'est un coupe-gorge* » estime Lucien Spilmann. *On met les riverains de la rue Pochinot de côté.* »

## LE MAIRE SE DÉFEND…

Face aux critiques, Jack Hirtzig, dont la présence n'était pas spécialement attendue jeudi, ne s'est pas défilé : « *Nous avons travaillé avec des techniciens compétents de Troyes Champagne Métropole et du Département avec le soutien du cabinet d'études C3I pour trouver des solutions. Comment des techniciens et des collectivités dirigées par François Baroin et Philippe Pichery ont-ils pu arrêter ce projet s'il était si mauvais ? Ce projet n'est pas parfait à 100 % mais résout plusieurs problèmes, notamment la sécurité. Aujourd'hui, on est quasiment sur une autoroute urbaine avec cinq voies !* »

Le maire, « *déterminé à agir* », a également défendu le coût du rond-point pour la commune qui prendra à sa charge 20 % de la facture (environ 2 millions d'euros au total), soit près de 350 000 euros. Un investissement « *pour l'avenir, sur le long terme* » afin de « *régler un problème qui dure depuis 30 ans, conformément à nos engagements de campagne ».*

## … ET CONTRE-ATTAQUE

Jack Hirtzig ne s'est pas seulement défendu, il a aussi contre-attaqué, balayant la consultation citoyenne qu'il refuse. Bien qu'aucune réunion publique n'ait été organisée à l'attention des habitants, ce dernier estime qu'une concertation a déjà eu lieu dans le cadre du comité de pilotage qui réunissait les collectivités, l'association, des acteurs privés comme Leclerc : « *Si le projet était aussi mauvais et sans intérêt, nous aurions vu débarquer une foule de gens à la mairie* (où la vidéo du projet est diffusée et des avis recueillis, ndlr) *pour dire du mal du projet. Huit personnes sont venues… Cela remet les choses en perspective.* »

Le maire a également dénoncé l'absence de chiffrage des feux tricolores intelligents, solution expérimentale défendue par l'association pour traiter Pochinot et la traversée de la ville : « *Nous avons une cotisation à deux euros. Nous n'avons pas les moyens de mener des études. Je n'accepte pas ce procès* » a rétorqué Marc Bret, agacé par les arguments de l'édile. « *Il y a, selon vous, les gens qui savent, ces techniciens qu'on ne reverra jamais. Mais les gens qui savent vraiment, ce sont les habitants de Saint-Parres, les usagers quotidiens* »

## IRRÉCONCILIABLES

Pas de quoi réconcilier les deux camps « *d'accord pour dire qu'ils ne sont pas d'accord* » comme l'a souligné Jack Hirtzig, au cours d'un débat cordial, aux faux airs de confrontation de campagne électorale. Un débat qui a tout de même laissé transparaître les inimitiés entre les amis d'hier (Lucien Spilmann et Marc Bret étaient respectivement adjoint et soutien du maire avant le divorce quelques mois après les élections municipales de 2020) désormais opposés.

PAGES LOCALES

18/02/2024

***PISTE CYCLABLE***

# Un projet plus sécurisant pour les vélos mais…



La future piste cyclable s'arrêterait avant le pont qui enjambe la Vieille Seine, renvoyant les vélos sur la route ou le trottoir comme c'est déjà le cas aujourd'hui.Archives

Si elle sécurise les vélos, la future piste cyclable le long du rond-point demande à être prolongée. Une passerelle le permettrait mais le projet n'est pas à l'ordre du jour.

La sécurité des piétons et cyclistes a été abordée à plusieurs reprises durant la réunion jeudi soir. Sans conteste, l'aménagement est un plus pour eux, étant donné qu'une voie leur est spécialement dédiée au niveau de l'échangeur. Mais la piste cyclable est inachevée comme c'est souvent le cas dans l'agglomération où les voies douces sont morcelées malgré des efforts des collectivités ces dernières années et un nouveau schéma directeur pour les années à venir. Elle est présente sur quelques centaines de mètres avant de renvoyer les vélos sur la route, notamment au niveau du pont qui enjambe la Vieille Seine.

## RELIER SAINT-PARRES À FOICY

Depuis plusieurs années, l'idée d'une passerelle pour permettre aux cyclistes et piétons de traverser le cours d'eau, un peu plus loin, en douceur, a été lancée. Cet ouvrage permettrait également de relier le bas de Saint-Parres au quartier de Foicy, évitant un détour aux habitants. Le projet faisait partie des priorités de l'équipe municipale, il a d'ailleurs été inscrit en 2021 dans le PADD, le projet d'aménagement et de développement durable dans le cadre de la révision du plan local d'urbanisme.

La passerelle ne verra toutefois pas le jour dans l'immédiat : « *Nous ne pouvons pas tout faire en une fois. Nous travaillons dessus mais c'est un projet qui ne pourra sortir que lors du prochain mandat* (2026-2032) » a précisé le maire Jack Hirtzig.